

	e								e						
96	96	100%	34	2 %	35.4	20	58.82 %	20	100%	6	30%	0	0%	14	70%

Le jury déplore l'effondrement du nombre de présents aux épreuves d'admissibilité. Ce phénomène est particulièrement préoccupant s'agissant des candidats internes, dont on peut penser qu'ils sont a priori les mieux préparés et les plus motivés pour progresser à court terme dans la hiérarchie administrative. Pérenne, cette tendance devrait donner lieu à une réflexion au niveau national et déboucher sur des dispositions d'encouragement des candidats à aller au bout de leur démarche de progression professionnelle.

3 - Formation du jury

Les membres du jury ont suivi une formation d'une journée. Le programme de cette session a porté sur deux axes :

- **la prévention des discriminations et la lutte contre les stéréotypes en matière de recrutement**, conformément aux orientations interministérielles définies par la circulaire du 3 avril 2017 relative à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique ;
- **l'épreuve orale** et ses enjeux.

1 - Appréciations du jury sur le déroulement des épreuves

A Sur les épreuves écrites

CONCOURS EXTERNE						
	Moyenne	Ecart type	Note la plus haute	Note la plus basse	nbre de notes éliminatoires	% candidats ayant obtenu une note éliminatoire
Cas pratique	9.85	3.48	18.19	1.10	30	9,5%
Questions à choix multiple	8.83	2.97	17.42	1.42	29	9,2%
Entretien avec le jury	10.35	4.54	19.47	0.51	14	10,1%
CONCOURS INTERNE						
	Moyenne	Ecart type	Note la plus haute	Note la plus basse	nbre de notes éliminatoires	% candidats ayant obtenu une note éliminatoire
Cas pratique	10.16	2.91	18.43	3.38	8	3,6%
Questions à choix multiple	7.34	2.37	14.83	2.08	37	16,5%
Entretien avec le jury	9.82	4	18.58	2.35	7	7,8%
3EME CONCOURS						
	Moyenne	Ecart type	Note la plus haute	Note la plus basse	nbre de notes éliminatoires	% candidats ayant obtenu une note éliminatoire
Cas pratique	9.68	3.8	17	2	4	11,8%
Questions à choix multiple	7.98	2.23	12.50	3.58	4	11,8%
Entretien avec le jury	10.1	4.1	17	6	0	0%

Les épreuves écrites sont communes aux trois concours et composées des deux exercices suivants.

1) Résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier portant sur un ou plusieurs thèmes d'actualité des politiques publiques de l'État.

Cette épreuve doit donner lieu à une note argumentée introduisant des propositions de solution pratique du candidat formalisées dans des annexes. Elle dure 4 heures et est coefficientée 5.

Cette épreuve au coefficient élevé a été la moins discriminante. Des candidats ayant eu une bonne note ont pu être exclus par une note éliminatoire aux QCM.

De manière générale, tous les candidats admissibles ont eu des résultats globalement satisfaisants à cette épreuve dans les trois concours, autour ou au-delà de la moyenne.

Il convient néanmoins d'attirer l'attention, une nouvelle fois, sur une nécessaire vigilance à l'orthographe et la syntaxe.

Les candidats ne doivent pas hésiter à passer du temps à lire le sujet et ses attendus. Le plan était annoncé ainsi que le destinataire de la note administrative,

Il est attendu de la part d'un futur cadre de la fonction publique de savoir se positionner dans l'échelle hiérarchique et d'anticiper les enjeux et interactions potentielles d'une commande sur les différents acteurs de l'administration.

Sur les annexes, peu ont expliqué leurs choix, ce qui aurait été pertinent. Ce travail n'était pas accessoire et plusieurs copies l'ont bâclé, paraphrasé ou non-achevé. La présentation de ces annexes était une des attentes, elle traduisait la compréhension du candidat et son souci de la pédagogie. Vu les documents support donnés, il n'était pas attendu d'apporter de connaissances extérieures. La difficulté était ici plus dans le trop-plein d'informations que le candidat devait sélectionner pour comprendre le sujet – en adoptant le recul pertinent – et rédiger une note administrative. L'absence d'annexes, ou des annexes écourtées, bâclées ou inachevées traduisent une mauvaise gestion du temps et/ou une non-prise en compte de la globalité de la commande donnée, donnant une mauvaise impression des qualités professionnelles du candidat au correcteur.

Les meilleures copies sont celles qui respectent les consignes et les attentes tout en livrant un contenu clair, précis et opérationnel sans faire de la paraphrase.

2) Un questionnaire à choix multiples : il vise à vérifier les connaissances des candidats en matière de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'organisation, de fonctionnement et de politiques des institutions européennes et de culture numérique. L'épreuve dure 1 heure 30 et est coefficientée 2. Elle vise à confirmer la maîtrise des notions requises à l'entrée en formation professionnalisante.

Une attention est tout particulièrement requise en matière de finances publiques.

B L'entretien avec le jury

1) La fiche individuelle et le rapport sur les acquis de l'expérience professionnelle.

Le jury tient à souligner l'intérêt et l'importance des présentations écrites préparatoires à l'entretien demandé aux candidats. Celles-ci doivent être élaborées par le candidat lui-même, il est difficile de rebondir à l'oral sur une présentation dont on n'est pas l'auteur.

Les candidats doivent y apporter du soin et veiller à ne pas être trop succinct ou lapidaire. Un décalage entre la tenue de l'oral et la présentation écrite peut être source d'interrogations, et peiner à convaincre le jury de la motivation.

Des candidats peuvent hésiter à mentionner des expériences professionnelles ou extraprofessionnelles dans leur dossier, ce qui peut laisser présumer des accidents de parcours.

Le jury a souvent été déçu par la présentation de projets professionnels souvent très génériques et semblant reprendre la brochure de présentation du cadre d'emploi. Les projets professionnels sont essentiels pour convaincre de la motivation du candidat. Ils mériteraient davantage d'être personnalisés et d'afficher plus explicitement la personnalité et les souhaits du candidat, en particulier pour les externes.

Pour les internes, le projet est trop souvent la poursuite comme attaché dans la même administration, voire le même service. Passer un concours implique une réflexion sur un nouveau départ, des découvertes administratives, et donc le souhaiter et d'intégrer pleinement la mobilité professionnelle associée à cette scolarité.

Les 3ème concours s'avèrent être souvent de « faux » 3ème concours jouissant d'une expérience administrative dans la fonction publique d'État ou territoriale et leur projet professionnel se limite le plus souvent à la titularisation.

2) Présentation des candidats

Les membres du jury ont été agréablement surpris par la qualité des prestations de certains candidats. A quelques exceptions près, tous les candidats ont fait l'effort de se présenter avec une présentation personnalisée, préparée, structurée et offrant matière à questions. Les parcours ont été riches et diversifiés, représentant la personnalité des candidats et le jury a été sensible à cet effort de transparence et d'honnêteté.

A contrario, les quelques candidats dont les présentations ont manifestement été grandement amendées par des collègues ou des proches, n'ont pas su convaincre de leur motivation durant l'entretien qui a suivi. L'authenticité de la démarche de présentation est essentielle pour un recrutement.

Cependant, concernant l'attitude, le jury a pu entendre des candidats aux positions tranchées, pas toujours argumentées qui laissent peu de place à la discussion, sont peu propices à la projection dans des fonctions de cadre. Pour autant, avoir un avis est valorisé. Un cadre doit savoir trancher et décider mais être conscient qu'il ne peut toujours imposer. La conciliation entre la prise de décision et la capacité à trouver des compromis est fondamentale pour un cadre de l'État.

Un oral réussi est celui où le candidat arrive à dépasser la relation questions-réponses pour aller vers un échange entre professionnels. Cela induit une vigilance particulière quant à la posture, le vocabulaire et parfois la tenue utilisés. Certains candidats prennent une posture renvoyant plus à une discussion entre amis...

La très grande majorité des candidats avait préparé l'exposé initial, respectant globalement la limite des 5 minutes. Toutefois, une part significative n'a pas su optimiser son temps et a achevé son propos au bout de 3 à 4 minutes. Il est dommage de ne pas sécuriser ces 1 à 2 minutes et de prendre le risque de plus de questions ! Certains ont même découvert à l'invitation faite par le jury à débiter leur présentation qu'il y avait un exposé dans l'épreuve orale !

Des candidats ont préparé les oraux via des formations dédiées. Cela se ressent parfois trop dans les questions techniques ou de connaissances générales d'institutions ou de politiques publiques. Le jury voit la fiche dérouler !

Il convient de s'appropriier les connaissances afin de les incarner en particulier au travers d'exemples concrets ou en partageant de manière pertinente son vécu professionnel voire personnel.

Dans l'ensemble, les candidats ayant bénéficié de classes préparatoires intégrées ont montré la qualité de l'enseignement reçu. Il a, en outre, été apprécié leur volonté de vouloir rendre à l'État ce qu'il a déjà pu leur offrir.

3) Le déroulé de l'entretien

Les différents jurys ont choisi de consacrer quelques minutes à la vérification des acquis pour se présenter à un concours de cadre de la fonction publique, observant que ceux-ci étaient diversement appropriés par les candidats.

Des carences de connaissances fondamentales ont pu être observées en finances publiques, droit, RH ou questions européennes, ce qui conforte les inquiétudes suscitées par les faibles résultats obtenus aux QCM. Il est inquiétant de rencontrer des candidats ne pouvant donner la définition d'un marché public, ou ignorant que le budget de l'État se compte en milliards et non en millions d'euros.

L'actualité a été négligée et la curiosité ne doit pas se limiter à la sphère étatique mais s'ouvrir à toutes les questions de société.

Par ailleurs, si un certain manque de connaissances « de base » a parfois pu être déploré, dans l'ensemble le jury a valorisé les candidats sachant faire preuve d'un raisonnement intellectuel et de bon sens.

En effet, le jury a fait le choix de valoriser le pragmatisme et la capacité à trouver une solution des candidats, qualités qui lui semblent être les plus utiles pour un futur cadre amené à agir et conseiller une autorité en situation d'incertitude ou parfois d'urgence.

Ainsi, le jury a porté attention particulière à la recherche de candidats apte à l'encadrement, au travail en équipe et à la prise de décision sous contrainte. Il a été identifié plusieurs candidats n'ayant pas du tout ces aptitudes :

- dès la moindre difficulté, transfert systématique du dossier au supérieur hiérarchique sans propositions de traitement ;
- ou a contrario, des prises de décisions dépassant très largement le cadre des missions d'un attaché.

Plus rarement, un manque d'humilité et une importance apportée au grade plus forte que le bon fonctionnement du service (refus de faire une tâche d'exécution permettant d'œuvrer à débloquer une situation d'urgence...).

Dans le cas particulier du concours externe pour lequel les expériences professionnelles et les enseignements associés, sont nécessairement plus réduits, les sous-jurys ont fait le choix de valoriser les expériences de vie et l'état d'esprit des candidats en estimant que ce concours a vocation à recruter un futur collègue avec lequel il sera possible de travailler, plus qu'un expert technique dans un domaine particulier.

De manière générale concernant les trois concours, une attention toute particulière a été portée sur les projets professionnels ouverts tout en restant structurés et cohérents avec le parcours et les aspirations des candidats. Ainsi, les projets professionnels très fermés (candidat voulant une direction particulière dans un ministère particulier) ont peiné à convaincre le jury car l'affectation en sortie d'IRA reste aléatoire et soumise à classement.

S'agissant de la motivation, le jury attend des candidats qu'ils aient des notions concernant la scolarité à l'IRA, alors que très souvent ces derniers n'ont pas ou peu de connaissances du contenu de la formation qui leur sera proposée, ni du corps qu'ils envisagent d'intégrer. Le jury a ressenti des attentes des candidats parfois décalées.

Enfin, la méconnaissance des débouchés offerts à la sortie de la scolarité mériterait une communication améliorée.

La présidente,

Anne Cornet